

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant  
désignation des membres des groupes de travail chargés de  
l'élaboration des évaluations externes non certificatives en  
éveil/sciences**

A.Gt 27-05-2009

M.B. 08-09-2009

**modification :****A.Gt 13-11-09 (M.B. 20-01-10)**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au Certificat d'Etudes de Base au terme de l'enseignement primaire, notamment le titre II;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement obligatoire;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 27 mai 2009,

Arrête :

*modifié par A.Gt 13-11-2009*

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'évaluation externe non certificative en éveil en 2<sup>e</sup> année de l'enseignement primaire est composé :

1° De six membres issus :

- de la cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement officiel subventionné :

Katty ADAM

Valérie CHAUVENNE

Anne VANWILDEMEERSCH-ROSSIGNOL

- d'une cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement libre subventionné :

Joëlle TRUSSART

Claire DESMARETS

- du service de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française :

Jean-Claude MICHEL.

2° De six enseignants assurant tout ou partie de leur charge dans l'année d'études considérée dans :

- L'enseignement organisé par la Communauté française :  
Mélanie BRUYERE.

- L'enseignement officiel subventionné :  
Fabienne DELESSINE;  
Maryline GILLARD;  
Daniel CHEVRON.

- L'enseignement libre subventionné :  
Christine AWOUST;  
Frédéric DE PLASSE.



*modifié par A.Gt 13-11-2009*

**Article 2.** - Le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'évaluation externe non certificative en éveil en 5e année de l'enseignement primaire est composé :

1° De six membres issus :

- de la cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement officiel subventionné :

Fabien KOZLOWSKI  
Ingrid de MUNCK  
Jorge ROZADA y ORDIZ

- d'une cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement libre subventionné :

Vincent MOINEAU  
Dominique BUFFIN

- du service de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française :

Jean-Claude MICHEL

2° De six enseignants assurant tout ou partie de leur charge dans l'année d'études considérée dans :

- L'enseignement organisé par la Communauté française :  
Michel NIZET.

- L'enseignement officiel subventionné :  
Virginie CARLIER;  
Virginie JACQUET;  
Catherine COLLIN.

- L'enseignement libre subventionné :  
Benoît STAQUET;  
Dominique GOUVERNEUR.

*modifié par A.Gt 13-11-2009*

**Article 3.** - Le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'évaluation externe non certificative en éveil en 2e année de l'enseignement secondaire est composé :

1° De quatre inspecteurs désignés sur proposition de l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique :

- Myriam DI STEFANO;  
- Suzanne HENNUY;  
- Philippe DELFOSSE;  
- Jean-Paul COUPAIN.

2° De six enseignants assurant tout ou partie de leur charge dans l'année d'études considérée dans :

- L'enseignement organisé par la Communauté française :  
Jacqueline JOUSTEN.

- L'enseignement officiel subventionné :  
Christine FRAIKIN.  
N..



- L'enseignement libre subventionné :  
Valérie DENYS;  
Sabrina JERKHMOUN;  
N..

3°. De six membres :

- issus de la cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement officiel subventionné :  
Salvatore GATTUSO

- issus d'une cellule de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement libre subventionné :  
Jean-Marc HOUYOUX  
Stéphanie PATTE  
Vincent DINJAR

- issus du service de conseil et de soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française :  
Anne-Marie WYSOCKI  
Gérald GODON.

**Article 4.** - Le groupe de travail chargé de l'élaboration de l'évaluation externe non certificative en sciences en 4e année de l'enseignement secondaire est composé :

1° De quatre inspecteurs désignés sur proposition de l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique :

- Martine SCHELLINGS;  
- Philippe DELFOSSE;  
- Pierre MARICHAL;  
- Pierre SEVENANTS.

2° De six enseignants assurant tout ou partie de leur charge dans l'année d'études considérée dans :

- L'enseignement organisé par la Communauté française :  
Monique FURLAN;  
Laure HOGENBOOM

- L'enseignement officiel subventionné :  
N..

- L'enseignement libre subventionné :  
Marc HILBERT;  
Michel ROLAND;  
Pascale PAPLEUX.

**Article 5.** - Le Ministre ayant l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 27 mai 2009.

Par le Gouvernement de la Communauté française :  
Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,  
C. DUPONT